

Bulletin d'information

Juin 2026



Mairie de saint Sylvestre
2017 Route de Bellevue
74540 Saint Sylvestre
Tel: 04 50 68 11 04



mairie@saint-sylvestre.fr
www.saint-sylvestre74.fr



Application City All
Saint Sylvestre



Horaires d'ouverture
au public:
Mardi :13h30 à 18h30
Jeudi: 9h à 14h30



Le mot de votre maire



Je voudrais tout d'abord vous remercier, chers habitants, pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du 15 mars dernier. Votre participation traduit votre engagement citoyen et confère toute sa légitimité à la nouvelle équipe.

Cette équipe renouvelée et toujours aussi motivée, vous la découvrirez en détail avec les rôles et missions de chacun dans ce bulletin. Tous ont à cœur de servir au mieux la commune et ses habitants.

Cette élection nous engage à poursuivre notre action, à faire encore mieux, à rester à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous, et à continuer d'agir avec proximité et transparence. Dans cette optique, vous pourrez lire dans ce bulletin les grandes lignes de notre budget communal.

Les communes évoluent et se transforment au fil des mandats, selon les choix et les décisions prises. Chaque équipe municipale sous l'impulsion de son maire a marqué son passage et réalisé des équipements pour les générations futures. Je vous propose dans ce numéro un aperçu des grands projets qui ont façonné notre commune.

Et nous reviendrons bien sûr sur la soirée d'inauguration à laquelle vous avez très nombreux à participer. Ce fut une belle fête !

Votre fidélité, vos encouragements et parfois vos critiques nous aident à avancer. Être élu local, ce n'est pas seulement gérer la commune, c'est s'engager en faveur de ses habitants et de leur cadre de vie. C'est agir pour renforcer les liens qui nous unissent.

Je reste à votre écoute et vous remercie sincèrement pour votre confiance, votre soutien et votre participation active à la vie de notre commune.

Josette Charvier



C' est parti pour un nouveau mandat !

Afin d'inscrire la municipalité dans la stabilité et la continuité, 9 élus de l'ancienne équipe se sont portés candidats.

Sur les 466 électeurs appelés aux urnes dimanche 15 mars, 282 d'entre eux ont participé au vote, soit 60,52 %.

La commune affiche une participation supérieure aux communes n'ayant présenté qu'une seule liste.

Les 15 nouveaux élus, réunis le vendredi 20 mars pour l'installation du conseil municipal ont désigné :

Josette Charvier, Maire

Référente : action sociale/santé, référente protection civile, alarme

En extérieur : au SIPA déléguée titulaire,

Au Grand Annecy déléguée au conseil communautaire et commission autonomie/grand âge,

Membre du comité de l'association des Maires de Haute-Savoie .

Bénédicte Pinel, 1ère adjointe.

Référente : urbanisme, technique PLUI-HD, habitat et logement et référente : environnement sentiers ,

Membre des commissions : finances, communication/animation, action sociale/santé, protection civile.

Pascal Excoffier, 2e adjoint

Référent : Travaux, bâtiments , voiries et réseaux, délégué SYANE ,

Membre des commissions : finances, appel d'offres, urbanisme, environnement/sentiers, protection civile, correspondant incendie, alarme.

Marie Teysedou, 3e adjoint

Référente : finances, appel d'offres, référente : ambroisie, frelons asiatiques, chenilles processionnaires,

Membre de la commission communication/animation,

Membre suppléante du bureau du SIPA.



Les nouveaux conseillers municipaux dans leurs commissions



Mireille Barrachin
Urbanisme
Affaires scolaires et péri-
scolaires
Action sociale - santé
Membre titulaire
du bureau du SIPA

Régis Raymond
Travaux, bâtiments
voiries et réseaux
Appel d'offres
Urbanisme
Référént sécurité routière
SIPA commission travaux



Bastien Moïse
Travaux, bâtiments, voiries
et réseaux
Appels d'offre
Correspondant défense
Protection civile
Grand-Anancy: transition
écologique environnement
SIPA commission travaux

Jérôme Guichon
Finances
Appel d'offres
Référént Syane
Grand- Anancy: finances
et administration
générale



Morgane Lasia
Communication,
animation,
Action sociale-santé
Appel d'offres
SIPA: commission sport

Emmanuelle Mallet
Urbanisme
Référénte affaires scolaires
et péri-scolaires
Déléguée RPI
Référénte CAUE
Environnement sentiers
Grand-Anancy: transition
écologique environnement



Michel Beauquis
Travaux, bâtiments
voiries et réseaux
Urbanisme
Environnement
sentiers

Richard Ducret
Travaux, bâtiments
voiries et réseaux
Affaires scolaires et
péri-scolaires
Délgué RPI



Catherine Mièvre
Affaires scolaires et
péri-scolaires,
Environnement
sentiers

Edith Scotton
Urbanisme
Affaires scolaires et
péri-scolaires
Action sociale et santé



Thomas Grange
Communication,
animation,
Environnement
sentiers

Focus sur le budget de la commune

Budget principal 2025.

. Adoption du Compte Financier Unique (CFU) 2025 :

Fonctionnement :

Total des Dépenses 730 973,37 €

Total des Recettes : 738 292,08 €

Excédent de fonctionnement reporté 2024 : + 106 537,61 €

Il en résulte un excédent de fonctionnement de 113 856,32 €

Investissement :

Total des Dépenses : 432 272,62 €

Total des Recettes : 280 077,99 €

Excédent d'investissement reporté 2024 : + 185 106,21 €

Il en résulte un excédent d'investissement de 33 211,58 €

• Budget primitif 2026

Section de fonctionnement :

Dépenses 817 259,42 €

Recettes 817 259,42 €

Section d'investissement :

Dépenses : 620 615,59 €

Recettes : 620 615,59 €

Le caractère prévisionnel du budget 2026 implique que les recettes et les dépenses aient un caractère estimatif.

Il autorise des dépenses en fonction des recettes prévues, mais le réalisé se situe en général en dessous des prévisions.

Les principales dépenses de fonctionnement :

- Charges du personnel : 212 276 €
- Budget périscolaire : 61 456 €
- Energie (électricité, gaz, fuel) 27 216 €
- Entretien des bâtiments, voirie, réseaux : 25 159 €
- Maintenance (photocopieur, logiciels, alarmes, extincteurs, défibrillateur, Cityall ...) 18 160 €
- Prestations de services (Fauchage, déneigement, élagage, ramonage...) : 12 129 €
- En 2025, une contribution complémentaire a été versée au SIPA : 27 000 €

Budget annexe Périscolaire : Cantine et garderie

En 2025, les charges de fonctionnement et du personnel pour la garderie et la cantine s'élevaient à 132 274,31 €.

La participation des familles de 70 818,20 € est loin de compenser les dépenses.

C'est la participation du budget principal de la commune qui permet d'équilibrer les comptes à hauteur de 61 456,11 €

Le prix du repas passera à la rentrée de septembre 2026 de 5,50 € à 5,80 €.

Le tarif de garderie a été maintenu : 2€ la ½ heure, goûter compris.

Budget Périscolaire prévisionnel 2026 : 139 201,54 €

Des projets qui ont transformé Saint Sylvestre au fil des ans

Les Principales recettes.

Le saviez-vous ?

- Les Attributions de Compensation du Grand Annecy, 160 186 €, sont reversées intégralement au SIPA.
- La commune perçoit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sur les transactions immobilières : les notaires reversent une taxe aux communes de moins de 5 000 habitants ; celle-ci s'élevait à 85 556 € en 2025.
- Les contributions directes locales perçues par la commune s'élèvent à 253 875 €.
- Le SYANE reverse la part communale portée sur vos factures TCFE (taxe de 1,5% sur la consommation finale d'électricité) soit 19 071 € pour 2025.
- Le Fonds genevois a reversé pour 18 frontaliers résidant à Saint Sylvestre : 27 908 €.
- La location du gîte et de la salle des fêtes a rapporté 25 286 €.
- Le SDIS verse une redevance de 2 676 € pour l'antenne.

- La dotation de l'Etat qui s'élevait à 133 002 € en 2009 s'est amenuisée au fil des ans ; elle est réduite aujourd'hui à 35 602 €. Dans ce contexte tendu, et compte tenu du fait que les taux communaux des impôts locaux étaient inférieurs à la moyenne, ils ont été relevés cette année :
 - Taxe sur Foncier Bâti : de 26,53 % à 27,86 %
 - Taxe sur Foncier non bâti : de 52,32 % à 54,94 %
 - Taxe d'habitation sur résidences secondaires : de 13,37 % à 14,04 %

Au fil du temps, des réalisations ont modifié notre environnement et apporté des services à la population.

- 1955 : Création du cimetière sur l'emplacement actuel. (Auparavant au pied de l'église)
- 1991 : Regroupement Pédagogique avec l'école de Chapeiry.
- 1996 : Construction de la mairie. (Située auparavant entre les 2 classes)
- 2004 : Construction du préau.
- 2006 : Classement de l'appartement du presbytère en gîte rural.
- 2009 : Aménagement d'un plateau surélevé à Marcelette et mise en souterrain des réseaux.
- 2012 : Réalisation du parking près de l'école. (Auparavant un pré)
- 2013 : Pose de la clôture autour de la cour d'école.
- 2019 : Acquisition et travaux du local technique à Muret.
- 2020 : Sécurisation de Pissieux et enfouissement des réseaux.
- 2021 : Raccordement à l'assainissement de Vouchy et Lachat.
- 2021 : Réfection du four de Vouchy
- 2020-2023: Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics
- 2025 : Transformation de la cuisine de la salle des fêtes pour accueillir la cantine scolaire
- 2025 : Aménagements du Crêt, toilettes publiques, terrain multisports, terrain de pétanque, guinguette

*Vendredi 24 avril 2026 :
Inauguration des aménagements du Crêt*



Extraits des discours de Madame Charvier

LE TERRAIN MULTIPORTS :

Sur cet emplacement, un terrain de basket avait vu le jour, il y a une trentaine d'années.

Cependant, les années avaient fragilisé les infrastructures, désormais obsolètes.

Nous avons regardé dans un premier temps les city stades « clé en main », mais la réalité du terrain nous a amenés à nous adresser à une entreprise locale, Patrick TP, car beaucoup de travaux annexes étaient nécessaires.

En qualité de maître d'œuvre, il a su s'entourer de collaborateurs efficaces.

De plus, une contrainte devait être respectée : l'accès à l'antenne qui est propriété de l'AREA imposait un droit de passage et de stationnement en fond de terrain.

Il a fallu tout d'abord démonté les grands poteaux qui portent les filets, c'est notre agent technique, Nathalie, qui les a poncés et repeints (72 m de longueur au total !).

L'ancien enrobé a été retiré et, côté forêt, il a été nécessaire de reprendre complètement l'assise du terrain avec un enrochement et un béton pour sécuriser les lieux.

La surface a été tout d'abord recouverte de sable puis d'une moquette. Outre le grillage, un portail a été posé de manière à fermer l'espace lorsqu'il est utilisé par l'école. Enfin, les frontons de basket et cages de foot sont venus achever l'installation.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir aujourd'hui cet espace sportif à nos écoliers ainsi qu'à tous nos jeunes qui y ont accès librement en dehors du temps scolaire ... et à leurs parents qui pour certains ont déjà testé la pelouse.



La salle des fêtes

C'est en 1948 que le Cercle des jeunes de Saint Sylvestre prend l'initiative de construire la salle des fêtes ; ils la bâtissent de leurs mains et elle est inaugurée en 1952. Une scène accueille déjà à cette époque des pièces de théâtre.

Depuis, nombreux sont ceux qui ont fêté ici des événements familiaux, ou s'y sont retrouvés pour des activités et temps de rencontres.

La cantine a fonctionné au premier étage de l'école jusqu'en juillet dernier, au départ en retraite de notre cantinière. L'équipe municipale a alors fait le choix de livraison de repas et a opté pour le transfert de la cantine dans la salle des fêtes. S'est imposée alors l'obligation de refaire une cuisine aux normes. Pour ce faire, les travaux ont été confiés à un maître d'œuvre, la Société ICR construction, ici présente. Je tiens à les remercier aujourd'hui car ils ont su respecter les délais (durant les 2 mois d'été) pour nous livrer un équipement de qualité dans le calendrier prévu.

Le rafraîchissement de la salle, peintures des murs, des portes et des barrières, est l'œuvre de Nathalie. J'ai envie de dire **« quel boulot » !**



Depuis le mois de septembre, ce lieu a donc une double utilisation :
cantine la semaine et
location le week-end.
Financièrement, l'opération d'un montant total de 92 858 € a bénéficié d'une subvention de la Région de 16 427 € et du Département de 32 856 €. Le reste à charge est donc de 43 575 €.



La Guinguette et l'espace de loisirs

Par définition, une guinguette généralement située dans un cadre champêtre est un lieu festif, un lieu populaire, où l'on peut se restaurer, prendre un verre, assister à des concerts ou même danser.

C'est exactement ce que nous avons souhaité et réalisé ! un lieu qui rassemble aux soirs d'été autour d'une pétanque, un lieu où l'on se retrouve pour un pique-nique ou un concert. On lance un appel à tous les musiciens de la commune, vos propositions d'animation aussi modestes soient-elles sont les bienvenues !

Le terrain de boules, en accès libre, peut être utilisé après la tombée de la nuit grâce aux projecteurs : on peut tout simplement allumer les projecteurs pour une heure en appuyant sur le bouton à l'entrée du chalet.

Le chalet offrira au Comité d'animation, à l'Association de parents d'élèves et autres, la possibilité de servir des boissons et petite restauration.

Par ailleurs, on nous réclamait depuis longtemps, des toilettes publiques. C'est chose faite avec l'installation d'un bloc sanitaire autonettoyant, sécurisé et accessible aux personnes handicapées. Il est programmé pour être fermé de 22h30 à 6h30.

Sur le côté, un point d'eau potable permet de se rafraîchir et de remplir les gourdes.

Des plantations de fleurs et arbustes viennent agrémenter le lieu.

Tous ces aménagements ont été réalisés avec le concours de : l'entreprise Patrick TP, maître d'œuvre ; ACDC Services, chargée des travaux de plomberie ; Loïc Electricité, pour les branchements et l'éclairage.

L'ensemble des installations extérieures, y compris le terrain de sport, ont coûté

103 795 €. Nous avons bénéficié d'une subvention de la Région de 27 813 € et de l'aide du Département au titre du Plan ruralité à hauteur de 50 000 €.

Le reste à charge pour la commune est donc de 25 982 €.





Des remerciements ont été adressés à l'ensemble des conseillers municipaux de 2020 à 2026 et au personnel de la commune, ceux que l'on voit moins, nos secrétaires qui assurent le suivi des dossiers et nos agents qui entretiennent les lieux. Tous s'investissent sans réserve pour la réussite de nos projets.

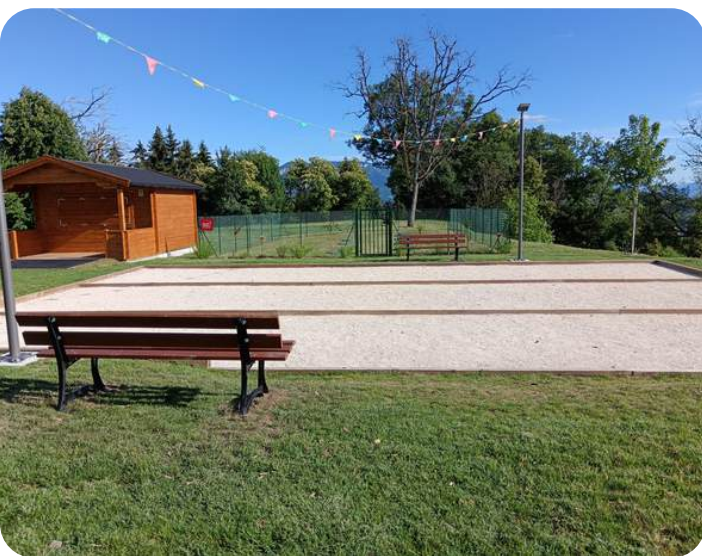
Un grand bravo au Comité d'animation qui a grandement participé à l'organisation de la soirée, et particulièrement aux « fleuristes » qui ont réalisé de magnifiques compositions pour décorer les tables.



Après l'apéritif, la soirée fut animée par les musiciens de la Band'Albens; leur répertoire varié et l'interprétation d'airs connus a su créer une ambiance festive.



Fabienne Duliège, Daniel Déplante et Antoine Armand nous ont fait l'honneur de leur présence.



Zoom sur les agents de la commune

Valérie Gallard Laurence Josserand Marina Nedeljkovic
Sandrine Janin Nathalie Caillaud Gorica Nieloud



Absente sur la photo : Patricia Bazin

Le défi des écoliers

Vendredi 29 mai, les écoliers du Grand Anancy ont relevé le défi de venir à l'école autrement qu'en voiture !

Pour cette 4ème édition, 441 classes réparties dans 60 écoles du territoire ont participé, soit 10 710 élèves.

Le défi répond à plusieurs enjeux majeurs :

- Educatif, pour sensibiliser les élèves aux mobilités durables
- Environnemental, pour réduire l'usage de la voiture individuelle
- Sanitaire et social, pour encourager l'activité physique des enfants,
- Territorial, pour fédérer des écoles autour d'un projet commun,
 - Comportemental, pour favoriser un changement durable des habitudes de déplacement, incluant les familles.

A Saint Sylvestre, il a été proposé aux enfants de venir déguisés sur le thème de la nature.

Beaucoup ont joué le jeu, y compris les maîtresses !

Ils ont gravi la colline, en mode doux : qu'ils soient venus à vélo de Chapeiry ou de Champollier, qu'ils soient montés à pied de Marcelette ou à cheval de Collavin, tous ont apprécié ce nouveau défi.



Une journée type à la cantine scolaire

Chaque jour, la cantine scolaire s'organise pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Coordination, rigueur et bienveillance rythment le travail des 4 agents qui veillent au bon déroulement du repas. En moyenne, 68 enfants sur les 70 de l'école mangent à la cantine.

Les repas sont déposés dans le frigo le matin vers 8h par la société Leztroy.

Deux agents, Marina et Gorica, arrivent à 10 h pour mettre en place la salle et le couvert, couper le pain, mettre les plats dans le four de réchauffe, remplir les pots d'eau, etc...

A 11h, elles prennent leur repas, rejointes par Valérie et Patricia.

À 11h30, un groupe d'enfants est pris en charge directement dans la cantine alors qu'un autre groupe joue sur la cour ou participe à des activités encadrées.

Ils mangent au 2e service à 12h20.

Les agents de la commune assurent pleinement la surveillance de 11h30 à 13h20.

Jusqu'à 15h, Marina effectue le rangement et le nettoyage complet des locaux pour rendre l'espace propre et accueillant pour le lendemain.



*Le Comité d'Animation de Saint-Sylvestre :
une nouvelle année placée sous le signe du partage et de la créativité*

Tout au long de l'année, le Comité d'Animation de Saint-Sylvestre a confirmé son rôle essentiel dans la vie du village. Grâce à l'engagement de ses bénévoles et à la participation toujours fidèle des habitants, de nombreuses activités ont rythmé les saisons, offrant autant d'occasions de se rencontrer, d'apprendre et de partager.

Parmi les rendez-vous les plus appréciés, les ateliers de vannerie en janvier continuent d'attirer un public curieux de découvrir cet artisanat ancestral. Brins d'osier en main, les 22 participants apprennent les gestes traditionnels et repartent avec leurs propres créations, mais aussi avec le plaisir d'avoir partagé un moment convivial. Cette année la nouveauté, un 4ème atelier pour découvrir la vannerie spiralée. Vannerie réalisée avec de la blâche (Carex ou herbe de marais) (Contact : Christian)

Les Journées des Créateurs en mars ont une nouvelle fois mis en lumière les talents locaux. Artisans, artistes et passionnés ont présenté leurs réalisations dans une ambiance chaleureuse, permettant au public de découvrir la richesse et la diversité des savoir-faire de notre territoire. Ces journées sont devenues un véritable lieu de rencontre entre créateurs et visiteurs et les crêpes sont délicieuses. (contact : Joëlle)

Le théâtre a également occupé une place de choix dans la programmation. La représentation proposée « Très Saint Père » par les Gars de la Rampe a rassemblé petits et grands autour d'un spectacle de qualité, offrant des moments de rire, d'émotion et de convivialité qui renforcent le lien entre les habitants.

Autre temps fort de l'année : la traditionnelle Fête du Pain en juin. Autour du four, bénévoles et visiteurs se retrouvent pour perpétuer un savoir-faire qui fait partie de notre patrimoine. L'odeur du pain chaud, les démonstrations de fabrication, les bons moments autour des buvettes et, surtout, le repas du samedi soir et son traditionnel feu d'artifice, contribuent à faire de cette journée un moment particulièrement apprécié.

Le Comité d'Animation développe également des ateliers partagés qui connaissent un bel essor. La céramique, l'aquarelle, la gravure sur Tetra Pak ou encore l'art floral permettent à chacun d'explorer sa créativité dans une atmosphère détendue et accueillante. Ces ateliers sont devenus de véritables espaces d'échange où les connaissances se transmettent et où les talents se révèlent. (le mercredi après midi : Françoise et Cécile)

La fin de l'année marquée par la décoration des hameaux et le traditionnel vin chaud doit aussi permettre de développer les rencontres même si cette activité d'hiver n'est pas aussi fédératrice : appel aux habitants ! Au fil des années, le Comité d'Animation s'affirme comme un acteur majeur de la vie locale. En proposant des activités variées, accessibles à tous et porteuses de sens, il contribue à renforcer la convivialité et le dynamisme de notre commune.

Un grand merci à tous les bénévoles, participants et partenaires qui rendent ces initiatives possibles. Le Comité d'Animation donne d'ores et déjà rendez-vous aux habitants pour une nouvelle saison riche en découvertes, en créations et en moments de partage. (infos : robinjoelle@hotmail.fr)



Une association de parents d'élèves très active

L'équipe de l'APE s'est une nouvelle fois montrée très dynamique cette année en proposant plusieurs événements conviviaux tout au long de l'année scolaire :

- La fête de début d'année, avec des jeux tout au long de la journée et une soirée repas dansante organisée le 4 octobre 2025
- Le traditionnel et féerique marché de Noël, le 13 décembre 2025
- Une nouveauté très appréciée des petits comme des grands : une exposition d'engins de chantier accompagnée d'une vente de tartiflette à emporter, le 7 mars 2026 ;
- Un « Vide ta chambre », accompagné d'un brunch gourmand, organisé le samedi 25 avril 2026 dans la cour de l'école de Chapeiry.

L'APE vous donne désormais rendez-vous pour la kermesse de fin d'année, qui se tiendra le samedi 27 juin à Saint-Sylvestre. Jeux, maquillage, snack, buvette, soirée dansante et bien d'autres surprises seront au programme !

Les bénéfices récoltés lors de ces différentes manifestations permettent de financer les projets scolaires, les sorties des élèves ainsi que diverses activités organisées tout au long de l'année pour le plus grand plaisir des enfants.

Le Bureau APE



Bien vivre ensemble

Des plaintes nous parviennent de manière récurrente au sujet du non-respect des horaires d'utilisation d'engins ou machines bruyantes (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, ponceuse...).

Pour rappel :

Les nuisances sonores pour faire des travaux non professionnels (bricolage, jardinage...) sont autorisées lors des horaires suivants :

En semaine : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30.

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



Construction du lotissement de Vouchy

Où en sommes-nous ?

Après avoir obtenu un avis favorable au permis de construire en 2025, le constructeur a pu lancer la commercialisation.

La majorité des 11 maisons individuelles ou jumelées a déjà trouvé preneurs. Les travaux pourraient débuter à l'automne. Il reste quelques lots proposés à la vente.

Si toutefois, vous êtes intéressés par une acquisition, il vous est possible de contacter Dimension Habitat au 04 50 10 12 80

